

Sartre et le colonialisme

Francine Demichel, Professeur des Universités en droit public, ancienne
Présidente de l'Université Paris VIII

« Car l'idée que je n'ai jamais cessé de développer, c'est que, en fin de compte, chacun est toujours responsable de ce qu'on a fait de lui-même, s'il ne peut rien faire de plus que d'assumer cette responsabilité. Je crois qu'un homme peut toujours faire quelque chose de ce qu'on a fait de lui. C'est la définition que je donnerais aujourd'hui de la liberté : ce petit mouvement qui fait d'un être social totalement conditionné une personne qui ne restitue pas la totalité de ce qu'elle a reçu de son conditionnement. »

Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*

Toute pratique sociale invente un savoir. L'action dévoile la réalité et la modifie. Le groupe, au-delà d'être un instrument, un moyen, est un mode d'existence. Chaque lutte singulière totalise l'ensemble de toutes les luttes. Faire l'histoire, c'est se changer en la changeant. Dans ce que Sartre appelle le « pratico-inerte », chacun est autre que soi, le même que les autres : l'identité **avec** l'autre tient à la séparation qu'il y a entre eux. Toute liberté s'exerce en situation. Elle est toujours à faire, à assumer. Le monde n'est pas donné, il est à construire. Le conçu et le vécu sont indissociables. L'humain est liberté et la liberté est un arrachement. Dans un monde incertain, nous sommes condamnés à nous inventer perpétuellement à travers une liberté angoissante et inconfortable.

La philosophie de Sartre sur la violence de la liberté a été mise en œuvre magnifiquement dans ses écrits sur la colonisation.

La violence coloniale, c'est pour lui à la fois une domination politique, une exploitation économique et une déshumanisation psychologique. Cela conduit à ce que l'indigénat soit une véritable névrose où il s'agit de nier ce qu'on a fait **de** nous pour devenir ce que nous sommes. Le colon tire sa vérité d'homme du système colonial, fondé sur un véritable narcissisme juridico-politique. Le monde colonial est

compartimenté ; il conditionne les comportements. Le colonisé n'a ni espace ni temps. Il est conduit à mener une vie sans repères, affamée. A travers un droit manichéiste, fondé sur des essences, des statuts rigides, le colonisé, véritable gibier, est présumé coupable et ne dispose d'aucun rêve de liberté. Le colonisé n'est pas un sujet, **mais** une chose, un objet, un bien. Il n'a ni état civil, ni propriété, ni domicile. Il ne jouit ni des droits-protection (« fatoumata », « passage à tabac »), ni droits-promotion (absence de droit de vote), ni pouvoirs, ni projets de vie. Il n'est ni sédentaire, ni nomade :il vit en déplacements permanents. Il ne relève pas du politique, où il est invisible, mais de la police, surveillé et puni en permanence.

Les colonisés sont des gens sans rivages et couleurs, sans limites. Ce système de domination conduit à une redistribution fondamentale des rapports sociaux. Le colonialisme doit donc disparaître, et aussi le colonisateur. A travers une inégalité infériorisante pour l'indigène, s'est construit un droit assimilationniste, missionnaire, autour de l'idée de civilisation par la « race » blanche. Un universalisme et une unification se baptisent du côté du Bien à travers une étatisation systématique. A l'aide du principe majoritaire, reproducteur des hiérarchies sociales, les « minorités » sont fabriquées artificiellement par une majorité qui se juge supérieure. Toute minorité est arrasée et discréditée et jugée déviante et illégitime. La majorité est imposée comme norme uniforme et uniformisatrice. Devant cette normalisation, la minorité doit rester invisible, faire allégeance, impuissante à élaborer une catégorie d'intelligibilité sociale. Aucune régulation pluraliste de la diversité ne peut advenir. S'impose le mythe national du « creuset », cette matrice éternelle, immuable, étanche.

Un droit colonial s'est construit, fait d'interdits et de contraintes (exemple du travail forcé). Ce droit colonial autorise les inégalités et leurs dérives, refuse tous référents collectifs aux colonisés. On a bâti un droit des autres à travers ce droit colonial, un droit contre les autres, droit de domination dont il ne faudra pas s'étonner qu'il soit violemment combattu.

D'où la violence de la revendication de la liberté, revendication nécessaire, à la fois individuelle et collective, qui recouvre, au-delà de la liberté de faire, la liberté d'être. La violence du colonisé est une contre-violence, violence subie d'abord qui s'extériorise ensuite, qui s'appuie sur une philosophie de la libération : le sujet existe dans la mesure où il désigne son ennemi et le combat. La violence est créatrice, elle crée l'existence humaine, le sujet historique, l'humain véritable qui naît dans la lutte, l'arrachement à sa condition d'opprimé. Le révolté se réinvente. Les masses deviennent peuple grâce à la

violence. La révolte de l'humain opprimé correspond à une conception de la liberté, et cela correspond à une morale, à une éthique universelle qui combat l'exploitation. Le refus de l'oppression est une manifestation de la liberté, qui est une exigence de vérité, exigence d'une éthique. Cette volonté morale d'émancipation fit scandale quand les analyses de Sartre furent publiées. Mais pour Sartre, le scandale était sa façon de lutter contre l'intolérable, de le dénoncer. Les textes de Sartre, lus dans le monde entier, ont représenté l'espoir. Grâce à lui, entre autres, des voix que l'on n'entendait pas jusque là allaient se faire entendre dans le monde entier.

Les intellectuels colonisés ont retourné contre les colonisateurs leur propres discours, universalistes, ce qui permettra aux colonisés de construire leur unité d'action contre cette colonisation qui a créé les nations colonisées. Alors que l'Etat colonisateur unifie les colonisés de l'extérieur, par la contrainte, la lutte pour l'indépendance unifie le peuple de l'intérieur, en évitant l'effritement du pays. On comprend alors le rôle de l'idéologie de l'unité nationale : le panafricanisme est le corollaire de la revendication de souveraineté nationale.

Mais la liberté ne se donne pas, elle se prend par la lutte et la révolte. Les concessions des colonisateurs sont provisoires, le néo-colonialisme est proche qui va tenter de récupérer le pouvoir. Le capitalisme sait truquer les décolonisations.

Sartre renverse la situation coloniale : le Blanc perd le monopole du regard et celui de la parole, le Blanc doit s'exposer au dialogue et aux regards du colonisé, anciennement soumis. Le colonisé se décolonise sous le regard du colonisateur : son assignation, qui lui était imposée, est remise en cause par sa lutte, qui assume son sort en se révoltant.

Le « Tiers- Monde » s'est exprimé à travers ses intellectuels (Franz Fanon, « Les damnés de la terre »), avec des servages qui font honte aux occidentaux. Les colonisés sont traités comme des bêtes de somme, déshumanisés.

« Nous ne devenons ce que nous sommes que par la négation intime de ce que l'on a fait de nous » (Jean-Paul Sartre). Le colonialisme engendre la haine. La violence sans-merci des colonisés est en elle-même émancipatrice : ils se font hommes à travers leur violence.

« Abattre un européen, c'est faire d'une pierre deux coups ; supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre » (Jean-Paul Sartre, préface aux « Damnés de la terre »).

Ainsi sera extirpée la qualité de colonisateur, qui se verra décolonisé, arraché à ses idéologies menteuses qui ont fait que les hommes européens ne sont devenus hommes qu'à travers le racisme et la surexploitation.

« *Le travail en peau blanche ne peut pas s'émanciper là où le travail en peau noire demeure marqué d'infamie* » (Karl Marx).

Lucide, Sartre savait que longtemps encore les colonisés se battraient entre eux et que ces effets néfastes de la colonisation séviraient pendant des décennies. Même celui – Patrice Lumumba – qui peut se considérer comme au-dessus de tous les noirs, reste traité comme situé au-dessous de tous les blancs.

A la suite de Sartre, Franz Fanon, Aimé Césaire, Albert Memmi ont décrit que le colonisé c'est l'Autre, par dédoublement, duplication et bestialisation de « race » inférieure.

Sartre a su, par ses écrits contre le colonialisme, poser le problème globalement, en croisant le théorique et le politique, le discours et la science. Chez Jean-Paul Sartre, le concept central est celui de peuple et non pas celui de « minorité », comme par exemple chez Foucault ou Deleuze. Après Sartre, avec l'idéologie structuraliste, le thème de la liberté va disparaître au bénéfice de celui de l'art de gouverner : l'économie politique devient le lieu d'une rationalisation consensuelle. S'élabore peu à peu une nouvelle thématique sécuritaire qui remplace celle des luttes de libération nationale.

Sartre a choisi la liberté comme fondement à toute vie. La liberté anime pour lui la dialectique de l'universel et du particulier : les colonisés sont dans l'ordre du particulier. Le colonisateur parle au nom de tous les hommes. Le colonisé est traité en « primitif », non raisonnable, sauvage, animiste, exotique, en un mot un « sous-homme ». Il relève d'une altérité radicale, inassimilable, irrécupérable, d'une sorte de primitivisme essentialiste. Ainsi s'opère sa déréalisation par une image négatrice, il est citoyen de second ordre, citoyen sans droits. Sa liberté, qu'il va exercer par la violence, le fait sortir du regard de l'Autre.

Certains font de la liberté sur la propriété, la possession sans laquelle ils ne sont rien. On les fait choses comme une pierre ou une rivière au milieu du monde, comme un simple ustensile. Pour Sartre, être libre pour le colonisé, c'est assumer sa condition de colonisé, c'est reprendre à son compte cette condition comme si on se l'était forgée soi-même. La condition humaine est à la fois cause de soi et sans fondement. Tout ce qui vous arrive ne peut vous arriver que par vous,

et sous votre responsabilité : ce qu'on fait de ce que les autres ont fait de vous. Il n'arrive jamais rien du dehors, chacun est responsable de soi. « *L'homme est un être qui se fait dans l'avenir* ». Il s'agit d'assumer pour fonder, de reprendre à son compte, de revendiquer. On ne peut acquérir la liberté de ne plus être libre, tout ce qui arrive arrive par soi-même. On n'a jamais d'excuse : je dois endosser ce qui m'arrive. On est sans droits comme sans excuses : mon existence est donnée, mais en même temps j'en suis responsable. La liberté ne peut en aucun cas cesser d'être libre.

La liberté du révolutionnaire est d'autant plus sérieuse qu'elle vise à transformer le monde : il se place face à l'objet-monde.

La vérité profonde du capitalisme libéral européen, c'est la colonisation, cette part inéluctable de la barbarie, faite de pillages, de tortures et d'exactions. Dès lors, l'anticolonialisme se justifie, fait de guerres de libération nationale (Algérie, Vietnam, Amérique Latine...). Ces révoltes du « Tiers-Monde », du Bien contre le Mal, justifient le recours à la violence de masse, cette contre-violence des dominés.

Les peuples colonisateurs se font les complices d'un système en ne le dénonçant pas. Victimes et bourreaux vivent la même horreur : c'est l'inhumain qui est leur vérité. Une haine radicale de l'humanité s'acharne sur les bourreaux et sur les victimes pour les dégrader les uns par les autres. On se réfèrera au livre d'Henri Alleg sur la torture : « La question ». Les guerres coloniales sont des guerres populaires en ce qu'elles font se battre les pauvres contre les riches, des pauvres silencieux, qui se taisent et qu'il s'agit de faire parler, de ces pauvres que les tortionnaires considèrent comme des sous-hommes, des bêtes humaines. La colonisation annule les colonisés : ils ne sont plus personne. Ainsi, selon Sartre, être homme pour le colonisateur-exploiteur, c'est être supérieur au colonisé : pour l'empêcher de se comporter en homme, il faut dresser le colonisé, le dompter, le châtier. Mais en résistant à la torture, en se révoltant, le colonisé rappelle l'humanité de tout homme qui se dresse contre l'opresseur.

On mesure aujourd'hui encore les effets néfastes de la situation colonialiste, à la façon dont elle a détruit la démocratie parlementaire, dont elle a engendré des sous-prolétaires en banlieue, dont elle a déstructuré le tissu social, dont elle a favorisé la montée de l'extrême-droite raciste, dont elle a fait reculer l'internationalisme et la générosité de l'asile... Les traces du colonialisme sont encore présentes.

Il n'y a pas de bon ou de mauvais colon, il y a un système colonialiste. C'est le mouvement des choses qui engendre colonisateur et colonisé, les deux étant déshumanisés -différemment- par le système. La violence domine toutes les phases de la colonisation. Coloniser c'est jeter au feu les institutions démocratiques : cette destruction de la démocratie contamine tous les rapports sociaux.

Un retour à la pensée de Sartre nous permet de mieux comprendre la vérité du colonialisme, et comment les traces de ce colonialisme sont encore **présentes**. Sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, Sartre fut un « éclairé » (Alain Badiou). Il a démontré que la colonisation ne détruit pas seulement la personne du colonisé, mais aussi celle du colonisateur, que la violence contamine toute la société et que le racisme se répand comme une gangrène dans tout le pays. Même quand les Blancs ne commandent plus l'appareil d'Etat, dans les pays anciennement colonisés, ils continuent à dominer économiquement à l'aide de la collaboration des « indigènes ». L'impérialisme, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'a le souci des vies humaines. Il se contente, parfois, d'acheter des valets : les nouveaux dirigeants, indépendants juridiquement, surexploités. Lumumba a été assassiné, le panafricanisme a échoué, et l'Afrique est « mal partie ».

Sartre nous a appris qu'il fallait toujours résister, ne pas accepter l'intolérable, dire non à la soumission de l'injustifiable, et faire taire les puissants pour laisser parler les exclus. La liberté d'un individu ne peut se réaliser que dans la liberté des autres. Devenir libre, c'est d'abord lutter pour la liberté des opprimés. L'engagement révolutionnaire est un acte authentique, car il vous situe, être parmi les êtres, un individu comme les autres, mais qui peut être leur chef (« *Il y a cette guerre à faire et je la ferai* » Goetz). Un acte révolutionnaire est un acte libre par excellence, il est l'acte par lequel chacun revendique la libération de tous. Il n'est pas de valeurs absolues, elles sont subordonnées à la liberté. Il n'est pas d'adhésion à un monde préétabli, celui-ci résultera du projet individuel et collectif. Chacun est concerné par la libération de tous, mais en tant qu'existence séparée, dans ses projets singuliers. Chaque individu doit prendre en main sa propre vie ; l'individualisme de Sartre n'est pas un individualisme de repli, mais de participation : la liberté de chacun ne se réalise qu'à travers la liberté d'autrui. La liberté est donnée à l'individu en tant qu'être singulier, mais il doit l'exercer par un mouvement qui débouche nécessairement sur le projet collectif, notamment celui de la révolution.

Cette grande leçon de morale politique que nous a **communiquée** Sartre, j'ai essayé pour ma part de ne jamais l'oublier.

